



problème de non versement de pension alimentaire

Par **herrmann gitton**, le **02/06/2009** à **18:04**

Depuis 3 ans le père de mon enfant devrait me verser une pension alimentaire de 300 € par mois. Il ne fait rien. J'ai fait un dossier auprès de la caf qui se substitue au non versement à une hauteur de 84 € environ par mois.

Aujourd'hui le père de mon enfant m'a fait parvenir 7 chèques de 150 € chacun à encaisser le 1er de chaque mois. Ce montant ne correspond à rien. Je voudrais savoir si je les encaisse, qui vas de voir rembourser l'avance que m'a fait la caf, lui ou moi?

Merci de votre réponse, je suis complètement dépassée, car si je dois rembourser, le montant dû à la caf est de 2500 € environ, et le montant qu'il me verse aujourd'hui est de 1050 € et rien ne me dit qu'il me fera parvenir autre chose.

Merci d'avance de votre réponse.

Par **ardendu56**, le **02/06/2009** à **19:37**

herrmann gitton, bonsoir

Normalement, quand le père ne paye pas la PA, la CAF prend la relève et se retourne ensuite contre le "mauvais payeur".

Vous devez contacter votre CAF et vous assurer que c'est le cas. Si la CAF s'est retournée contre le père, elle a pu l'obliger à verser ces 150€ (il aura prouvé qu'il ne peut donner plus.)

La CAF peut faire le complément ou non.

Le père risque de demander au JAF une revalorisation de la PA à la baisse si ses moyens ne lui permettent pas de faire face.

Prenez ces renseignements avant de déposer ces chèques.

Bien à vous.

Par **herrmann gitton**, le **04/06/2009** à **11:15**

Merci pour vos réponses